

COMMUNIQUE DE PRESSE A L'OCCASION DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL

Le Conseil d'Administration du Fonds d'Equipeement Communal (FEC) s'est réuni le 2 mars 2010 au siège du Ministère de l'Intérieur sous la présidence de Monsieur Mohammed Saad HASSAR, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur.

Cette réunion a été marquée par le renouvellement des huit administrateurs représentant les Collectivités Locales au sein de ce Conseil et ce, à la suite des dernières élections communales. Au cours de cette réunion, le Conseil a passé en revue l'activité ainsi que les comptes de la banque au titre de l'exercice 2009. Ainsi, la banque a pu atteindre les objectifs fixés par le Conseil d'Administration malgré un léger ralentissement de l'activité du secteur local dû à une diminution de la cadence de montage des projets et programmes d'investissement durant la période électorale. A ce titre, les attributions ont atteint 1 801 MDH et les décaissements se sont établis à 1 858 MDH à fin 2009.

Par ailleurs, le Conseil a noté avec satisfaction la très forte réduction des arriérés qui ont baissé de 81% pour se limiter à 29 millions de dirhams à fin 2009. Ces améliorations notables reflètent l'amélioration significative de la gouvernance financière locale et sont le résultat d'une collaboration permanente avec les autorités locales et centrales.

Cette réunion a été également l'occasion pour le Conseil de prendre acte des résultats des travaux du Comité d'Audit qui a relevé avec satisfaction que le FEC a initié de nombreux projets visant la poursuite du renforcement de son dispositif de contrôle interne et de prévention des risques et ce, dans le strict respect des dispositions de Bank Al-Maghrib.

S'agissant des indicateurs financiers, le Conseil a relevé une nette amélioration par rapport au niveau atteint au 31 décembre 2008. Ainsi, le produit net bancaire (PNB) a augmenté de 33% pour atteindre 336 MDH au 31 décembre 2009 et le résultat net s'est nettement amélioré pour s'établir à 238,3 MDH contre 149 MDH au 31 décembre 2008, en hausse de 60%. Cette évolution est le résultat de l'amélioration du profil de risque du portefeuille des prêts qui a permis une réduction significative de 88% des créances en souffrance qui ont été réduits à 82 millions de dirhams conduisant à d'importantes reprises de provisions.

Ce faisant, le Conseil a approuvé les comptes de l'exercice 2009, tels qu'ils ont été certifiés par les Commissaires aux Comptes et a décidé d'affecter la totalité des bénéfices aux comptes de réserves. Ainsi, les capitaux propres ont atteint plus de 2 milliards de dirhams, ce qui consolide l'assise financière de la Banque et permet de renforcer ses capacités de financement pour faire face aux perspectives d'investissement du secteur local et aux impératifs imposés par la réglementation prudentielle.

Par ailleurs, le Conseil a approuvé le programme d'activité 2010 arrêté à 2 300 MDH pour les attributions et 2 200 MDH pour les décaissements ainsi que le budget de l'exercice 2010 qui s'établit à 59,9 millions de dirhams.

S'agissant des actions de proximité, le Conseil a constaté avec satisfaction que le FEC, soucieux de remplir sa mission de banque de développement, a poursuivi en 2009 ses missions de formation/accompagnement en matière de programmation des investissements locaux, de gestion des déchets solides, de planification des déplacements urbains et de technologies de l'information et de la communication. Ces missions ont permis de couvrir jusqu'à présent 67 CL réparties sur l'ensemble du territoire et seront poursuivies de sorte à couvrir une soixantaine d'autres CL à l'horizon 2011 et élargir leur champ d'intervention à de nouvelles prestations.

De même, suite à la conclusion d'un accord de partenariat avec la Banque Mondiale, le FEC a mis à la disposition des CL un dispositif d'assistance technique, financière et juridique ainsi qu'un cadre structuré visant la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre et la génération de crédits carbone pouvant être commercialisés sur le marché international.

Le Conseil a également été informé du projet de partenariat entre la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, la DGCL et le FEC visant à mettre en place un programme de réhabilitation des principaux parcs et jardins historiques.

Enfin, compte tenu de l'amélioration significative des indicateurs de risque ainsi que de l'évolution favorable et stable des résultats financiers, le Conseil a décidé de baisser les taux d'intérêt du FEC de 50 points de base et ce, à compter du 1^{er} janvier 2010.